



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES**  
**DE LA VILLE DE SAINT-TITE**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le **lundi 9 mai 2022 à compter de 19h30**, le rapport du vérificateur ainsi que le rapport financier de la Ville de Saint-Tite pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 seront déposés à ladite assemblée, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Au cours de cette séance, les membres du conseil de la Ville de Saint-Tite expliqueront les documents et entendront les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Fait, donné et signé à Saint-Tite,  
ce 26 avril 2022.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Me Julie Marchand". The signature is fluid and cursive.

Me Julie Marchand,  
Greffière